

Exposé de M. Hans Widmer, ancien conseiller national et président du Centre NIKE

Ce n'est pas avec de beaux discours que l'on peut conserver les monuments historiques!

Cette année, les Journées du patrimoine vous invitent à vous plonger dans les profondeurs de notre monde. En allant à la découverte d'«un monde sous nos pieds», vous pourrez accéder à plus de 300 sites qui abritent de nombreux biens culturels ou sont eux-mêmes de tels biens: archives, bunkers, galeries d'égouts, magasins de bibliothèques ou sites archéologiques.

Pour une fois, vous êtes invités à jeter un coup d'œil derrière les coulisses, à découvrir des trésors cachés, à porter votre regard sur ce qui n'est pas visible au premier coup d'œil. C'est ici, «sous nos pieds», que se trouvent nos fondations, tout ce qui nous donne un point d'ancrage: notre culture, nos connaissances, notre identité. Au lendemain des Journées du patrimoine s'ouvrira à Berne la session d'automne des Chambres fédérales. Cette session sera marquée par une première touchant de près le thème de ces journées: le Conseil national examinera en effet la première stratégie d'ensemble d'encouragement de la culture pour les années 2012 à 2015, autrement dit le «Message culture». Ce message plaide clairement en faveur de l'encouragement de la culture et de la conservation du patrimoine culturel, dont il souligne l'importance pour une politique culturelle favorisant l'identité et la cohésion nationale.

Jusqu'ici, c'est parfait, serait-on tenté de dire. Pourtant, le premier paragraphe du condensé anéantit déjà nos espoirs et déçoit nos attentes; il précise en effet que le montant total des crédits doit rester au niveau actuel. Entre les exigences de la loi et la réalité des faits, s'ouvre donc un véritable abîme: selon la loi sur l'encouragement de la culture, de nouvelles tâches incombent aux institutions, s'ajoutant aux missions qui leur étaient attribuées jusqu'ici, mais le Conseil fédéral ne prévoit aucune ressource financière supplémentaire.

Voyons ce que cela signifie pour les monuments historiques et les sites archéologiques. Dans le Message culture, le Conseil fédéral demande pour ce domaine un montant annuel de quelque 21 millions de francs, tout en évaluant – dans ce même message – les besoins financiers effectifs de la conservation des monuments historiques à 60 millions de francs et ceux de l'archéologie à 45 millions de francs par année. Or, ce total de plus de 100 millions n'est assurément pas un luxe: c'est juste le montant qui serait nécessaire pour que le Conseil fédéral puisse s'acquitter de ses obligations légales. Au lieu de cela, le Conseil fédéral propose de consacrer à sa «politique culturelle favorisant l'identité et la cohésion nationale» un cinquième de la somme requise. Hélas, ce n'est pas avec de beaux discours que l'on peut conserver les monuments historiques!

Le printemps dernier, le Conseil des États a fait preuve d'un peu plus de cohérence: il a corrigé le budget proposé en augmentant de cinq millions les crédits attribués annuellement au domaine du patrimoine culturel et des monuments historiques, les portant à 26 millions de francs. Pourtant, même après ce premier amendement, les ressources allouées au domaine seront encore nettement inférieures au montant de 30 millions par an attribué jusqu'ici.

Ce sont les parties les plus vulnérables de notre société qui font les frais des mesures d'économie: la culture, les chômeurs, les handicapés. C'est dans les marges et à la base, là où elles ne sautent pas tout de suite aux yeux, que l'on fait des coupes. Mais c'est là aussi, «à la base», que notre société a ses assises. Et ce n'est que lorsque notre base ne nous porte plus que nous nous apercevons qu'elle était chancelante, tout cela parce que nous avons nous-mêmes sapé nos fondations. Mais lorsque nous en prenons conscience, il est déjà trop tard! Comme vous le constatez, nous risquons de perdre encore beaucoup plus que des monuments historiques. Il en est d'autant plus incompréhensible que – malgré les excédents de recettes de la Confédération – on ne soit pas prêt à dégager les ressources nécessaires!

Dans un tel contexte, nous ne pouvons que faire retentir, en ce jour tourné vers les richesses des profondeurs, cette vieille formule de salut des mineurs: Bonne chance!

Et pour ces Journées du patrimoine toutes proches, je vous encourage à vous plonger dans les tréfonds de notre patrimoine culturel.

En plus j'ai le plaisir d'annoncer que le programme des Journées du patrimoine est maintenant disponible dans une version optimisée pour les smartphones.

Le texte prononcé fait foi

Dr Hans Widmer

Hans Widmer, né en 1941, a été enseignant de philosophie, d'espagnol ainsi que d'éthique et religion à Lucerne. Il a siégé au législatif de la ville de Lucerne de 1979 à 1987 et au Grand Conseil du canton de Lucerne de 1987 à 1996. De 1996 à 2010, il a siégé au Conseil national dans les rangs du PS. Il a présidé la Commission de la science, de l'éducation et de la culture CSEC du Conseil national de 2001 à 2003. Depuis mars 2004, Hans Widmer préside le Centre national d'information pour la conservation des biens culturels NIKE.

